

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 23 septembre 2019, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Sylvain Hudon

M. Vincent Bérubé
M. Mario Guignard
M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Daniel Chabot, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

267-2019 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 9 septembre 2019

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 72 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

268-2019 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

Édifice Gérard-Dallaire - Installation d'un portique à l'entrée

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

Location Progex inc. - Programme d'aide financière aux entreprises

CONSIDÉRANT que la Ville peut, en vertu du 2^e alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Location Progex inc. a acquis un terrain dans le nouveau Parc industriel Charles-Eugène-Bouchard et s'est engagée à y implanter d'ici trois ans un bâtiment pour ses opérations;

269-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière accorde à Location Progex inc., en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés au 2^e alinéa de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, une aide financière de 45 000 \$, payable à même le surplus libre de la Ville.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, à même le surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

PG Solutions - Lettre d'entente - Unité d'évaluation en ligne - UEL

CONSIDÉRANT que PG Solutions propose des modifications au contrat relatif à l'Unité d'évaluation en ligne (UEL);

CONSIDÉRANT que ces changements sont à l'avantage de la Ville et sont faits suite à sa demande;

270-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'entente relative à de nouvelles conditions en lien avec l'utilisation du logiciel d'Unité d'évaluation en ligne, soumise par PG Solutions en date du 19 septembre 2019, et d'autoriser M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Partenariat de services pour la 56^e Finale des Jeux du Québec - Rivière-du-Loup 2021 - Protocole d'entente

271-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le protocole d'entente à intervenir entre Le Comité organisateur de la 56^e finale des Jeux du Québec - Rivière-du-Loup 2021 et la Ville de La Pocatière concernant un partenariat de services dans le cadre de la tenue desdits jeux;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M^{me} Anny Morin, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Fonds de développement des municipalités du Kamouraska – Volet municipal activité locale - Projet Fête de Noël

CONSIDÉRANT que la MRC de Kamouraska a mis en place un Fonds de développement des municipalités du Kamouraska (FDMK) pour appuyer annuellement la réalisation d'activités citoyennes dans les municipalités;

CONSIDÉRANT que chaque municipalité peut choisir une activité citoyenne qu'elle désire financer en partie par ce Fonds;

CONSIDÉRANT que le montant attribué annuellement dans le cadre de ce Fonds est de 500 \$ par municipalité;

272-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière s'engage à affecter le montant de 500 \$ provenant du FDMK en 2019 au paiement des dépenses engendrées par l'activité de la Fête de Noël, une activité pour la famille avec animation, spectacle, brunch et visite du Père Noël, organisée en partenariat avec le Club Lions;

QUE la Ville s'engage à investir dans cette activité;

QUE la Ville s'engage à publiciser l'événement, notamment en intégrant le logo de la MRC de Kamouraska ou en faisant une mention verbale, lors de l'activité, de la contribution financière obtenue du FDMK.

Office municipal d'habitation de La Pocatière - Nomination d'un représentant

CONSIDÉRANT que le mandat de M. André Gaudette comme représentant de la Ville au sein du conseil d'administration de l'OMH de La Pocatière est venu à échéance le 15 septembre 2019;

CONSIDÉRANT que M. Gaudette a manifesté son intérêt et sa disponibilité pour effectuer un autre mandat à ce titre;

273-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE NOMMER M. André Gaudette, résidant de La Pocatière, à titre de représentant de la Ville de La Pocatière au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de La Pocatière, pour un mandat de trois ans débutant à compter, rétroactivement, du 16 septembre 2019 et se terminant le 15 septembre 2022.

L'Halloween à La Pocatière - Autorisation

274-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Louise Lacoursière, conseillère aux communications et au développement touristique, à présenter, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour le 26 octobre 2019, et, à cet effet, à signer tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2019.

Isabelle Lemieux, trésorière

Demande d'accréditation - Société d'horticulture et d'écologie, Kamouraska-L'Islet

CONSIDÉRANT que cet organisme répond aux conditions fixées pour l'admissibilité à cette reconnaissance, et tel que recommandé par M^{me} Anny Morin, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, dans une fiche synthèse datée du 13 septembre 2019;

275-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCREDITER la Société d'horticulture et d'écologie, Kamouraska-L'Islet (la SHEKI) à titre d'organisme accrédité sociocommunautaire, en reconnaissance de son action dans la collectivité.

Programme de subvention pour projets spéciaux - Projektion 16-35

CONSIDÉRANT la disponibilité d'un montant de 300 \$ au budget du programme pour les projets spéciaux;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par M^{me} Anny Morin, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, dans une fiche synthèse datée du 29 avril 2019;

276-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCORDER une subvention de 300 \$ à Projektion 16-35, pour soutenir la réalisation d'une démarche créative de costumes et d'un char allégorique pour participer à la parade dans le cadre de l'édition 2019 de L'Halloween à La Pocatière.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2019.

Isabelle Lemieux, trésorière

Guignolée de l'option Médias du Cégep de La Pocatière - 7^e édition - Barrage routier

277-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Vincent Bérubé et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la tenue d'une activité de type barrage routier lors de la grande Guignolée des médias, par l'option Médias du Programme Arts, lettres et communications du Cégep de La Pocatière, le jeudi 5 décembre 2019, entre 8 h et 16 h, à l'intersection de la 1^{re} rue Poiré et de la 6^e avenue Pilote. Les dons amassés à cette occasion seront remis à la Société Saint-Vincent-de-Paul, section de La Pocatière, et à Moisson Kamouraska. Cette autorisation est conditionnelle au respect, par les organisateurs, de toutes les conditions énoncées pour une telle activité au règlement numéro 14-2008 de la Ville de La Pocatière, concernant le colportage et la sollicitation. Sujet également à ce que les organisateurs obtiennent l'autorisation du Ministère des Transports avant la tenue de l'événement et qu'ils se conforment à toutes procédures ou exigences du MTQ et de la Sûreté du Québec pour la tenue de tels événements;

D'AUTORISER la sortie, à cette occasion, des Travaux publics de la Ville pour l'installation et la désinstallation du barrage routier.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2019.

Isabelle Lemieux, trésorière

Événement de course « GovenberTrail » au Boisé Beaupré - Sortie des pompiers

278-2019 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la sortie de quatre pompiers, du quad, du traîneau et de la camionnette 901 du Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière, pour participer au bon déroulement de l'événement de la course « GovemberTrail » au Boisé Beaupré, le samedi 2 novembre 2019 en avant-midi.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2019.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

279-2019 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 10.